



7 juin 2024

## Billets médicaux, défibrillateurs et 50<sup>e</sup> de la FCPQ

### 3. Plus besoin de billet médical pour les absences de courte durée

Le gouvernement du Québec a annoncé vendredi dernier que les billets médicaux ne seraient plus nécessaires pour justifier une absence de moins de cinq jours d'un élève à l'école. Il y aura toutefois des exceptions lors des examens du ministère.

En plus de réduire les démarches administratives pour les médecins, les écoles et les parents, cette mesure pourrait favoriser le lien de confiance entre l'école et la maison. Pour lire l'article de Radio-Canada à ce sujet, [cliquez ici](#).

### 2. Un défibrillateur dans chaque école

Toutes les écoles du Québec [devront être munies](#) d'un défibrillateur cardiaque au cours de la prochaine année. Le ministère de l'Éducation a débloqué trois millions de dollars pour procéder à l'achat et à l'installation des appareils. Les sommes ont déjà été acheminées aux centres de services scolaires.

L'utilisation d'un défibrillateur externes automatisé (DEA) permet de [tripler les chances](#) de survie d'une personne faisant un arrêt cardiaque recevant la RCR. Une [application](#) permet de localiser le DEA le plus près, peu importe où vous vous trouvez au Québec.

### 1. La Fédération des comités de parents célèbre son 50<sup>e</sup> anniversaire



Le 1<sup>er</sup> juin dernier, la FCPQ célébrait son 50<sup>e</sup> anniversaire à Saguenay, [là où tout a commencé](#)! Des parents engagés et des partenaires de toutes les régions du Québec se sont déplacés pour visiter la foire des exposants, pour assister aux conférences en continu et pour participer au gala reconnaissance.



La présidente de la FCPQ, Mélanie Lavolette, est très satisfaite du déroulement de la rencontre. (Tom Core/Le Quotidien)

La veille, le ministre de l'Éducation [a rencontré](#) les déléguées et délégués de la FCPQ lors de leur Conseil général et a échangé avec eux, notamment sur le sujet des écrans à l'école.